

Serge Kollwelter

# 12 % de participation

Avec ce taux aux élections européennes, le Luxembourg bat tous les records !

Le taux de participation aux élections européennes est en chute libre dans de nombreux États membres et atteint parfois des seuils frôlant les 20 % ! Ces pratiques sont d'autant plus inquiétantes que, d'une part, l'influence de la législation européenne sur les États membres est très importante et que, d'autre part, les pouvoirs du Parlement européen ont augmenté.

Avec la Belgique, le Grand-Duché est au-dessus de tout soupçon, le vote étant obligatoire. Pas lieu de s'inquiéter donc ! Oui, si on fait l'impasse sur les citoyens d'autres États membres travaillant et résidant au Luxembourg, une part de la population égale dans aucun autre pays. N'est-ce pas ici que se situe chez nous l'enjeu et le défi de la motivation et de la mobilisation ? Il n'y a pas lieu de désespérer, puisqu'entre les élections européennes de 2009 et celles de 2014, on est passé de 17 579 à 21 650 citoyens de l'UE inscrits pour aller aux urnes. Cela correspond à une augmentation de 23 %. Pour autant, nous ne sommes passés que de 11,5 à 12,2 % du potentiel.

Plusieurs facteurs sont à considérer : les naturalisations par le biais de la double nationalité ont diminué d'autant le nombre d'«étrangers», le solde migratoire qui reste élevé et finalement l'abolition de la condition de résidence, rendant l'accès aux urnes européennes quasi immédiat.

Comme les fois précédentes, des campagnes de sensibilisation méritoires ont eu lieu. À ce propos, il faut regretter qu'il n'y ait eu ni évaluation de la campagne de sensibilisation précédente, ni développement d'une stratégie pour celle-ci. Partis politiques, syndicats et société civile ont été tenus à l'écart, un dépliant multilingue – peu informatif quant aux compétences du Parlement européen et son rôle dans le processus législatif européen – a été édité. On y éconduit même le public cible en écrivant : «Par exemple, à travers le budget de l'UE, il [le Parlement européen] veille à la manière dont votre argent est dépensé» comme si l'essentiel des impôts payés par les citoyens était redistribué par le budget de l'UE ! À signaler encore un oubli sur le dépliant : en

principe, les citoyens de l'UE disposent aussi bien du droit de vote actif que passif, à savoir pouvoir être électeur et candidat. Pas un mot sur la deuxième hypothèse.

Au lieu d'attendre l'adoption du projet de loi abolissant les deux années de séjour requises pour s'inscrire, on imprime fin novembre 2013 des dizaines de milliers de dépliants et en y évoquant en lettres minuscules un projet de loi «actuellement engagé dans la procédure législative.» Une fois cette loi adoptée à la mi-décembre 2013, les communes ne sont informées des nouvelles conditions que six semaines avant le 27 février 2014, dernier jour d'inscription. Alors qu'au Luxembourg, l'intéressé doit aller s'inscrire dans sa mairie, en Belgique c'est par courrier que l'électeur potentiel est contacté, courrier accompagné d'un formulaire à remplir et à renvoyer par la poste avec une photocopie de la carte d'identité. Cette manière de procéder aurait rendu superflu les efforts de nombreuses communes luxembourgeoises pour ouvrir leurs bureaux un samedi !

Faute d'avoir tiré des enseignements des campagnes précédentes et sans véritable stratégie, les aides financières pour des mesures de sensibilisation ont été saupoudrées à ceux et celles qui en ont fait une demande. À titre d'exemple, une association de ressortissants d'un autre continent était bénéficiaire, alors que rien n'a été prévu pour des actions dans les lycées.

La sensibilisation s'est faite dans un cadre abstrait, où il n'y a pour ainsi dire pas été question de politique : ni des politiques de l'Union européenne, ni du cadre institutionnel dans lequel se situe le Parlement européen, ni de partis politiques ou d'options politiques.

Un simple acte administratif promu sans conviction ! ♦

PS : Toute analyse critique (comme celle faite par l'ASTI ou une lettre à la rédaction du soussigné) a été refusée par l'ensemble de la presse !